

EXTRAIT du REGISTRE
des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 26 avril 2023,

OBJET : Renouvellement des conventions de mise à disposition des salles de sport dans le gymnase Roger Bontemps

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-six avril à dix-huit heures et trente-huit minutes, en application de l'article L.2121-7 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), les membres du Conseil Municipal de la Commune Nouvelle de Plateau d'Hauteville (Ain), se sont réunis en la salle du conseil municipal en mairie sur la commune de Plateau d'Hauteville, sur la convocation qui leur a été adressée par courrier électronique le vingt avril deux mille vingt-trois.

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 29

Membres présents : 21

BEVOZ Sébastien, BILLON-BERTHET Claire, BORGEOOT Joël, BOURGEOIS Didier, CORTINOVIS Bernard, CRETIER Humbert, CYVOCT Jean-Michel, DOMINGUEZ Solange, EMIN Philippe, FORAY Gaëlle, FUMEX Jacques, GENOD Patrick, LALLEMENT Alexandre, LEMOINE Gilbert, LIEVIN Karine, LYAUDET (MARIN) Jessie, LYAUDET Stéphane, MASSIRONI Alain, MERMILLON Eliane, PERILLAT Marie-Hélène, ROSIER Nicole.

Membres absents excusés avec pouvoir : 7

BOYER Corinne pouvoir à Madame Gaëlle FORAY
CHAPUIS Gérard pouvoir à Madame Nicole ROSIER
DRHOJIN Jacques pouvoir à Monsieur Patrick GENOD
GUILLERMET Maria pouvoir à Monsieur Le Maire
MARTINE Christine pouvoir à Monsieur Jean-Michel CYVOCT
PERNOD BEAUDON Stéphanie pouvoir à Monsieur Didier BOURGEOIS
ZANI Sonia pouvoir à pouvoir à Madame Karine LIEVIN

Membres absents excusés, sans pouvoir : 1

BROCHET Olivier

Secrétaire de séance : Madame Nicole ROSIER

Soit : 21 présents et 7 pouvoirs - 28 votants

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée de la nécessité de renouveler les conventions de mise à disposition des salles de sport du gymnase Roger Bontemps aux associations suivantes pour leurs activités.

Il est rappelé, en préambule, que les salles sont en périodes scolaires et sur temps scolaire mises à disposition des établissements scolaires et en périodes de vacances scolaires mises à disposition de Boost Center. Il s'agit donc d'occupations sur les autres temps. Sont concernés :

Pour la salle omnisport « Amélie Goudjo », surface : 793,62 m²

- *L'IME DINAMO*
- *L'Association Ping Pong Club Hautevillois*
- *L'Association Club Olympique du Plateau*
- *L'Association Tennis Club d'Hauteville*
- *L'Association ASCAB (Association Sportive et Culturelle du Centre Hospitalier Public d'Hauteville)*
- *L'Association 2F Open JS (Fédération Française Omnisport des personnels de l'Education Nationale et de la Jeunesse)*
- *L'Association des Amis du foot*
- *L'Ecole du bois de Cormaranche*

Pour la salle polyvalente, surface 113,48 m²

- *L'Association Gymnastique senior d'Hauteville*
- *L'Association Ping Pong Club Hautevillois*
- *L'Association Club Olympique du Plateau*
- *L'Association ESHL Gym*
- *L'Association Plateforme Sport Santé*
- *L'Association Hauteville Qi gong santé*

Pour la salle spécialisée, surface : 597,50 m²

- *L'Association ESHL Gym*

Pour les locaux privatifs à usage de rangement de matériels sportifs uniquement :

- *L'Association Groupe Spéléo d'Hauteville* (surface : 35,15 m² à l'étage)
- *L'Association Ping Pong Club Hautevillois* (surface : 21 m² à l'étage)

- *L'Association ESHL Gym* (surface : 22 m² à l'étage)
- *L'Association des Amis du foot* (surface : 22,5 m² à l'étage)
- *L'Association Hautevilloise Pétanque* (surface : 66,23 m² à l'étage)
- *L'Association Foot salle* (surface : 20,70 m² au rez-de-chaussée)
- *Les Scolaires* (Collège et IME DINAMO) (surface : 28,66 m² au rez-de-chaussée)
- *L'Association Gymnastique senior d'Hauteville* (surface : 20 m² au sous-sol).

Les conventions prennent effet à compter du 03 octobre 2022 jusqu'au 02 octobre 2025, Soit une période d'un an renouvelable par tacite reconduction 2 fois ; elles pourront être reconduites à l'issue de leur durée initiale, par délibération conjointe du conseil municipal et des président(e)s des associations citées ci-dessus. Elles sont consenties selon le tableau annexé à la présente délibération.

La mise à disposition est consentie à titre gratuit. Les associations sont responsables de l'usage économique du chauffage, de l'électricité et de l'eau.

Le Conseil Municipal, oui l'exposé de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré, à l'unanimité, des membres présents et représentés,

- **ACCEPTE** de renouveler les conventions de mise à disposition des salles de sport dans le gymnase Roger Bontemps comme suit :
 - Chaque convention prend effet à compter du 03 octobre 2022 jusqu'au 02 octobre 2025, soit une période d'un an renouvelable par tacite reconduction 2 fois pour les associations suivantes :

- IME DINAMO
 - Ping Pong
 - COP
 - Tennis Club
 - ASCAB
 - 2F Open JS
 - Les amis du foot
 - Ecole du bois
 - Gym senior
 - ESHL Gym
 - Plateforme Sport Santé
 - Qi gong
 - Spéléo
 - Pétanque
 - Foot salle
 - Scolaires (Collège et IME DINAMO)
- **PRECISE** que le gymnase Roger Bontemps, d'une superficie de 2 230 m² dont 1 744,84 m² est mis à disposition à ces associations, aux établissements scolaires et à Boost Center pour une valeur locative indicative de valorisation de 70 € le m² pour la salle spécialisée et 63 € le m² pour le reste du gymnase, selon le temps d'occupation,
- **PRECISE** selon le tableau annexé à la présente délibération, la valorisation de la mise à disposition spécifique à chaque association, étant entendu que l'usage commun des couloirs, zones d'accueil, douches et autres espaces techniques ou de déambulation n'y entre pas.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer lesdites conventions.
- **DONNE POUVOIR** au Maire pour l'exécution de la présente délibération.

AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE

Copie certifiée conforme au registre des délibérations

Le Maire, Philippe EMIN



ANNEXE
TABLEAU DE VALORISATION DE LA MISE A DISPOSITION
DES SALLES DU GYMNASE A CHAQUE ASSOCIATION

Nom de l'Association	Noms des salles	WC en m²	Surfaces occupées m²	Surface Totale en m²	Nombre de créneaux	Nombre d'heures	Nombre d'heures totales	Nombre de semaines scolaires	Nombre de semaines hors scolaires	Valeur Locative en euros
IME	Salle omnisport Amélie Goudjo	4,00	793,62	797,62	2	1,5	3	36	3	1 076,79 €
Ping Pong	Salle omnisport Amélie Goudjo	4,00	793,62	797,62	1	3	3	36	10	1 270,06 €
COP	Salle omnisport Amélie Goudjo	4,00	793,62	797,62	4	2,5	10	10	0	920,33 €
Tennis Club	Salle omnisport Amélie Goudjo	4,00	793,62	797,62	5	4,2	21	36	0	6 957,70 €
ASCAB	Salle omnisport Amélie Goudjo	4,00	793,62	797,62	1	2	2	36	10	846,70 €
2F Open JS	Salle omnisport Amélie Goudjo	4,00	793,62	797,62	1	2	2	36	0	662,64 €
les amis du foot	Salle omnisport Amélie Goudjo	4,00	793,62	797,62	5	2,4	12	36	0	3 975,83 €
Ecole du bois	Salle omnisport Amélie Goudjo	4,00	793,62	797,62	1	2	2	36	0	662,64 €
Gym senior	Salle polyvalente	4,00	113,48	117,48	1	2	2	36	0	97,60 €
Ping Pong	Salle polyvalente	4,00	113,48	117,48	1	2	2	36	8	119,29 €
COP	Salle polyvalente	4,00	113,48	117,48	1	1	1	12	0	16,27 €
ESHL Gym	Salle polyvalente	4,00	113,48	117,48	2	2	4	36	8	238,57 €
Plateforme Sport Santé	Salle polyvalente	4,00	113,48	117,48	1	2	2	36	0	97,60 €
Qi gong	Salle polyvalente	4,00	113,48	117,48	1	3	3	36	0	146,40 €
ESHL Gym	Salle spécialisée	4,00	597,50	601,50	7	4,7	33	36	8	11 163,22 €
Spéléo	Locaux pour rangement de matériels sportifs (Etage)	0,00	35,15	35,15	0	0	0	36	16	2 214,45 €
ESHL Gym	Locaux pour rangement de matériels sportifs (Etage)	0,00	22,00	22,00	0	0	0	36	16	1 386,00 €
les amis du foot	Locaux pour rangement de matériels sportifs (Etage)	0,00	22,50	22,50	0	0	0	36	16	1 417,50 €
Scolaires	Locaux pour rangement de matériels sportifs (Rez-de-chaussée)	0,00	28,66	28,66	0	0	0	36	16	1 805,58 €
Scolaires	Locaux pour rangement de matériels sportifs (Rez-de-chaussée)	0,00	28,66	28,66	0	0	0	36	16	1 805,58 €
Foot salle	Locaux pour rangement de matériels sportifs (Rez-de-chaussée)	0,00	20,70	20,70	0	0	0	36	16	1 304,10 €
Ping Pong	Locaux pour rangement de matériels sportifs (Rez-de-chaussée)	0,00	21,00	21,00	0	0	0	36	16	1 323,00 €
Pétanque	Locaux pour rangement de matériels sportifs (Rez-de-chaussée)	0,00	66,23	66,23	0	0	0	36	16	4 172,49 €
Plateforme Sport Santé	Locaux pour rangement de matériels sportifs (Sous-Sol)	0,00	20,00	20,00	0	0	0	36	16	1 260,00 €